



Quimper, le 26 juillet 2005

MCH/YB/07.05/265

Conjoncture Veau de Boucherie difficile : Les entreprises remettent en cause unilatéralement l'accord PAB 2002-2005 !

Malgré une opposition farouche de la Fédération Nationale Bovine envers les propositions des entreprises, celles-ci viennent de manière unilatérale d'envoyer aux éleveurs un courrier annonçant une baisse de la part PAB veau conservée par les éleveurs. Alors que l'accord, conclu en 2002 et allant jusqu'au 31 décembre 2005, prévoyait une clef de répartition de 18 ou 20 € (aménagement ou neuf) pour les éleveurs, les entreprises ont décidé de diminuer cette part à 15,7 ou 17,4 € pour l'année 2005, reniant ainsi leur propre signature.

Sans sous estimer la conjoncture difficile, la FNB considère intolérable de telles pratiques, d'autant plus que l'accord signé avait été respecté par les éleveurs en années fastes (2002, 2003 et 2004).

De plus, l'évolution des charges (mises aux normes bien-être, PMPOA, énergies) en constante augmentation ne permettent pas aux éleveurs d'accepter une quelconque diminution de leurs ressources.

Face à cette situation la FNB recommande aux éleveurs de ne céder à aucun chantage et demande que l'accord 2002-2005 soit appliqué et respecté jusqu'au bout !

COMMUNIQUE

Contact presse : Solenne LE GUENNEC

☎ 06 08 85 28 84

Destinataires :

Journalistes de la presse agricole